

**RAPPORT FINANCIER PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 15/07/2019**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Activité de l'association au cours de l'exercice 2018

Au cours de l'exercice, les produits d'exploitation sont principalement composés des subventions reçues pour 515 508 €, et des reprises sur amortissements provisions et transfert de charges pour 21 752 €, et de 23 225 € de prestations de services. Les produits d'exploitation s'établissent ainsi à 560 485 € au 31/12/2018 contre 618 337 € au 31/12/2017.

Le montant des achats s'élève à 11 597 € contre 7 499 € pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 476 626 € au 31/12/2018 contre 373 058 € au 31/12/2017.

Les impôts et taxes s'élèvent à 10 408 € contre 9 623 € en N-1

L'effectif de l'association au 31/12/2018 est de 4 salariés et les charges de personnel liées se sont élevées à 175 786 € contre 132 545 € lors de la précédente clôture.

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 68 772 € au 31/12/2018 contre 67 401 € au 31/12/2017.

Les subventions accordées par l'association s'élèvent à 6 000 € au 31/12/2018 alors qu'elles étaient nulles au 31/12/2017.

Le montant des autres charges est nul au 31/12/2018 comme au 31/12/2017.

Les charges d'exploitation de l'exercice 2018 s'élèvent donc à 749 192 € contre 590 128 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice fait apparaître une perte de – 188 706 € contre un bénéfice de 28 209 € en N-1.

Le montant des produits financiers s'élève à 2 603 € au titre de l'exercice clos le 31/12/2018 contre 2 470 € pour l'exercice précédent.

En prenant en compte l'absence de charges financières et le résultat exceptionnel positif de 11 330 € contre 2 803 € l'exercice précédent, le résultat de l'exercice est un déficit de 180 503 € contre une perte de 1 740 € au 31 décembre 2017.

Les dirigeants de l'association n'ont perçu aucune rémunération au titre de l'exécution de leur mandat.

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2018.

Evènements importants survenus pendant l'exercice

Aucun évènement significatif n'est à signaler pour l'exercice écoulé.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs depuis la clôture de l'exercice.

Perspectives d'avenir et évolutions

Notre objectif est de maintenir l'activité de l'association, notamment en terme d'actions, correspondant à nos missions. Cependant, la réalisation de ces actions dépendra directement des fonds que nous pourrions collecter auprès des financeurs et des partenaires.

Situation bilantielle à la clôture de l'exercice

Actif

La valeur nette des immobilisations s'établit à 432 381 € contre 470 168 € au 31/12/2017.

Les créances s'élèvent à 34 740 € au 31/12/2018 contre 131 192 € l'exercice précédent.

Les autres postes de l'actif se décomposent comme suit :

- des valeurs mobilières de placement pour 300 000 € au 31/12/2018 contre 275 000 € au 31/12/2017 ;
- des disponibilités à hauteur de 261 132 € au 31/12/2018 contre 330 588 € au 31/12/2017 ;
- des charges constatées d'avance pour 29 155 € au 31/12/2018 contre 5 320 € au 31/12/2017.

Passif

Les fonds associatifs sont constitués :

- des réserves à hauteur de 1 240 227 €
- des résultats des exercices antérieurs appelé report à nouveau qui s'établit à – 295 778 € au 31/12/2018 contre – 294 038 € au 31/12/2017.
- Des subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme qui s'élèvent à 9 146 € contre 19 634 € au 31/12/2017.

Les fonds dédiés qui correspondent à la partie des financements reçus et non encore utilisés s'établissent à 75 391 € contre 70 791 € à la précédente clôture.

Les dettes s'établissent à 208 926 € au 31/12/2018 contre 177 394 € au 31/12/2017, et sont principalement composées :

- De dettes financières diverses pour 110 126 € au 31/12/2018 contre 110 126 € au 31/12/2017 ;
- de dettes fournisseurs pour 62 470 € au 31/12/2018 contre 24 847 € l'exercice précédent ;
- de dettes fiscales et sociales pour 30 525 € au 31/12/2018 contre 28 715 € au 31/12/2017 ;
- et d'autres dettes pour 5 804 € au 31/12/2018 contre 13 705 € au 31/12/2017.

Le total du bilan s'établit à 1 057 410 € contre 1 212 269 € lors de la précédente clôture.

Proposition d'affectation du résultat 2018

Nous vous invitons à bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de – 180 503 € en totalité au compte report à nouveau qui s'élèvera ainsi à – 476 281 €.

Synthèse

En synthèse, il convient de noter que le résultat de l'exercice s'explique par le fait que :

-le CPOM 2018, malgré nos nombreuses relances auprès de l'ARS, n'a été validé par l'ARS que fin novembre 2018, rendant tout suivi au cours de l'année 2018 impossible.

-certaines charges engagées au titre d'actions en 2018 sont au final financées par le biais d'une subvention 2019 du CPOM.

De nombreuses dépenses déjà engagées en 2018 ont donc été prises sur nos fonds propres.

Il est impératif que le suivi budgétaire trimestriel, qui n'a pu être obtenu en 2018 dans les conditions actuelles d'organisation de la comptabilité à l'URML, soit fait en 2019, de manière à pouvoir ajuster au fil de l'année les dépenses en fonction des recettes, et ainsi respecter le budget prévisionnel.

La trésorière,

Dr Caroline JOUANNELLE-SULPICY